

AVIS DE PUBLICATION

Conformément à l'article 39 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile

Séance publique

Secrétariat

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil de zone du 28 novembre 2025
2. Fixation du calendrier des réunions du Conseil zonal pour l'année 2026 – Décision

Coordination juridique

3. COORDINATION JURIDIQUE - Bureau des Volontaires (en abrégé BUVOL) - Appel à candidature - Désignations - Décision

Assurances et Conventions

4. Adhésion au projet SENSE - Drones in a box - Reconduction de la convention à titre gratuit avec la société NSI/Citymesh - Décision

Achats et Marchés publics

5. Marché public de services - Simple facture acceptée - Présentation des vœux - Consultation d'un brasseur pour le drink - Budget ordinaire 2026 - Montant total de l'attribution 2.435,23 euros HTVA soit 2.916,13 euros TVAC à la firme Monbrasseur.be - Demande de dépassement de crédit provisoire - Confirmation de la décision du collège zonal du 09 janvier 2026

Secrétariat

6. Présentation de l'Analyse de risques 2025 de la Zone de secours Hainaut-Est - Exposé du Commandant de zone

Points supplémentaires

Assurances et Conventions

7. MARCHES PUBLICS – Centrale d'achat de la Zone de secours Hainaut Centre - Adhésion - Décision
8. ASSURANCES -Renouvellement de l'Adhésion de la Zone de secours Hainaut-Est au Service social collectif du service fédéral des pensions pour un accès au nouveau contrat-cadre d'assurance hospitalisation - Décision

Le Secrétaire de zone,

Thierry GILBART

Par le Conseil zonal

Le Président,

Loïc D'HAeyer
Bourgmestre de Fleurus